

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL JUDICIAIRE -  
TRIBUNAL DE POLICE DE MEAUX  
46, Avenue S. ALLENDE  
77108 MEAUX

L'Officier du Ministère Public

à

Maître  
CABINET DEHAN-SCHINAZI  
174 rue de Courcelles  
75017 PARIS

**Références à rappeler :**

Référence :

Rédacteur :

Maître,

Votre requête faisant suite à une infraction relevée sur le ressort du tribunal de police de Meaux, a attiré notre attention.

Après examen de cette affaire, je vous informe du classement sans suite

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **032055 NON TRANSMISSION DE L'IDENTITE ET DE L'ADRESSE DU CONDUCTEUR PAR LE RESPONSABLE LEGAL DE LA PERSONNE MORALE DETENANT LE VEHICULE - INFRACTION ROUTIERE CONSTATEE PAR UN APPAREIL DE CONTROLE AUTOMATIQUE HOMOLOGUE**  
ART.L.121-6 AL.1, ART.L.130-9 AL.1.AL.3. ART.A.121-1 C.ROUTE. ART.L.121-6 AL.3 C.ROUTE.  
Infraction(s) relevée(s) à \_\_\_\_\_ en date du \_\_\_\_\_  
par procès verbal n° \_\_\_\_\_ dressé par \_\_\_\_\_, avec le(s) véhicule(s)  
immatriculé(s) :

Veillez agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à MEAUX, le 21/11/2024

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

